

Chapitre 7

Les PFNL participent à la création de revenus pour les ménages pauvres

Verina Ingram, Awono Abdon et Jolien Schure

1. INTRODUCTION

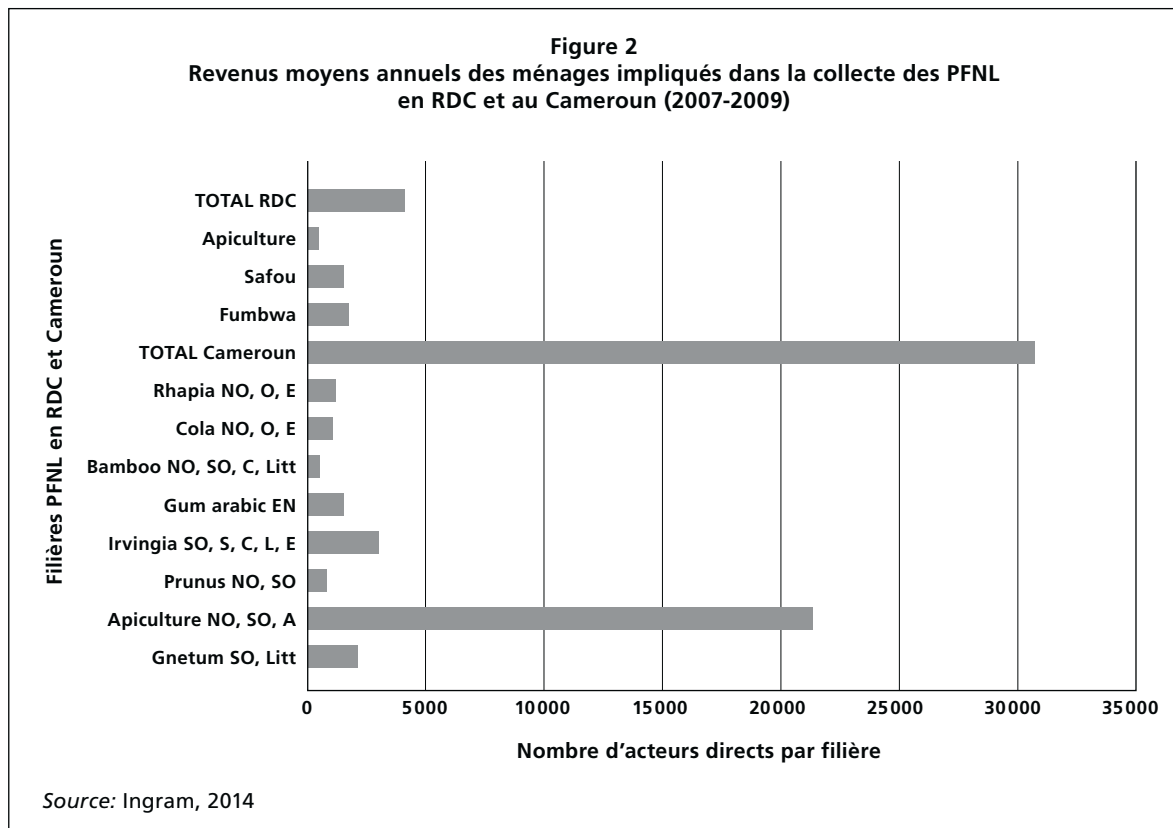
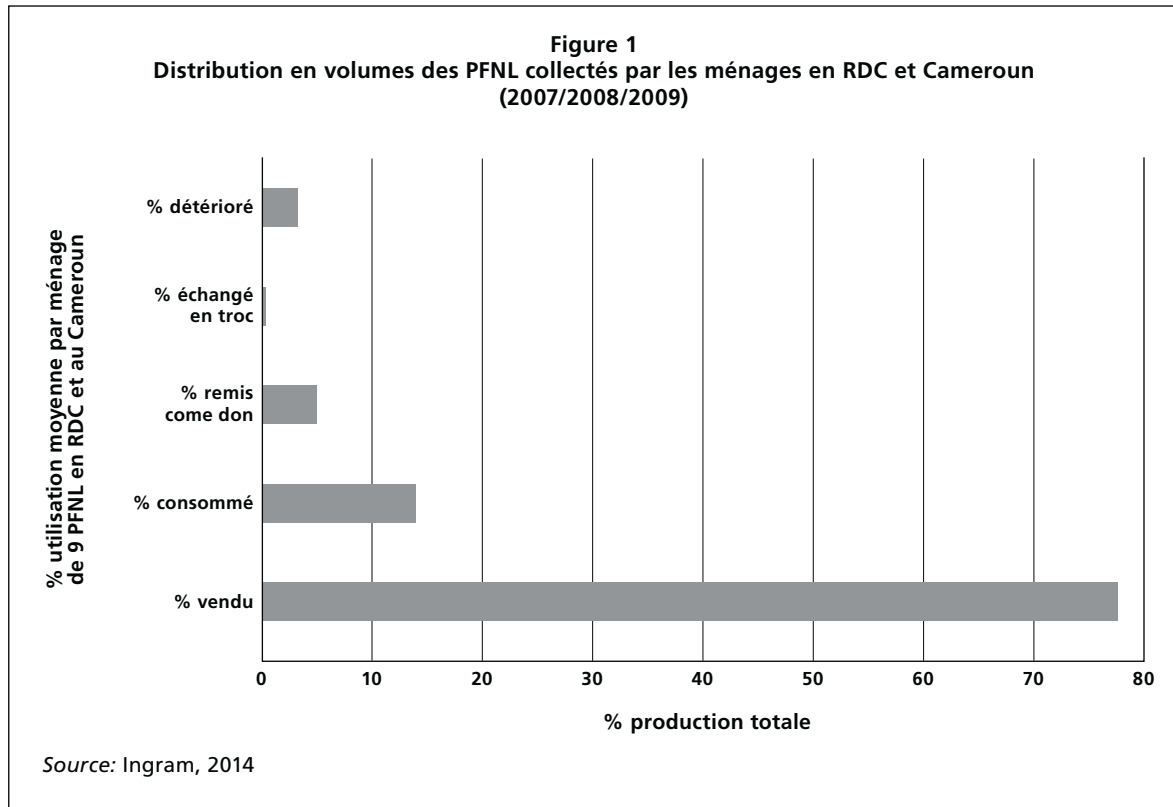
Comme cela a été évoqué au chapitre 2, les produits forestiers non ligneux (PFNL) jouent un rôle capital dans la vie des populations d'Afrique centrale. Ils contribuent aux revenus des populations et procurent de nombreux emplois aux hommes et aux femmes, tant dans les zones rurales que dans les villes. De nombreuses études montrent que, dans les pays dont l'indice de développement humain¹⁵ oscille entre 0,361 et 0,703, les populations vivant autour des forêts tirent entre 60 et 80 pour cent de leurs revenus des ressources naturelles (Ndoye *et al.*, 1997; Awono *et al.*, 2009). La part des PFNL dans les revenus annuels des ménages s'élève à 40 pour cent en moyenne. Le niveau de ces revenus varie en fonction des régions, des marchés, des produits concernés et de leur saisonnalité (Awono *et al.*, 2009). Au plan mondial, cette contribution se situe autour de 25 pour cent (Angelsen et Babigumira, 2010). Dans la plupart des cas, les populations les plus pauvres dominent la collecte et la commercialisation des PFNL au niveau local. Elles s'appuient en permanence sur les ressources forestières pour se soigner, se nourrir, obtenir des revenus, construire des habitations et célébrer leurs rituels (Eyog *et al.*, 2006).

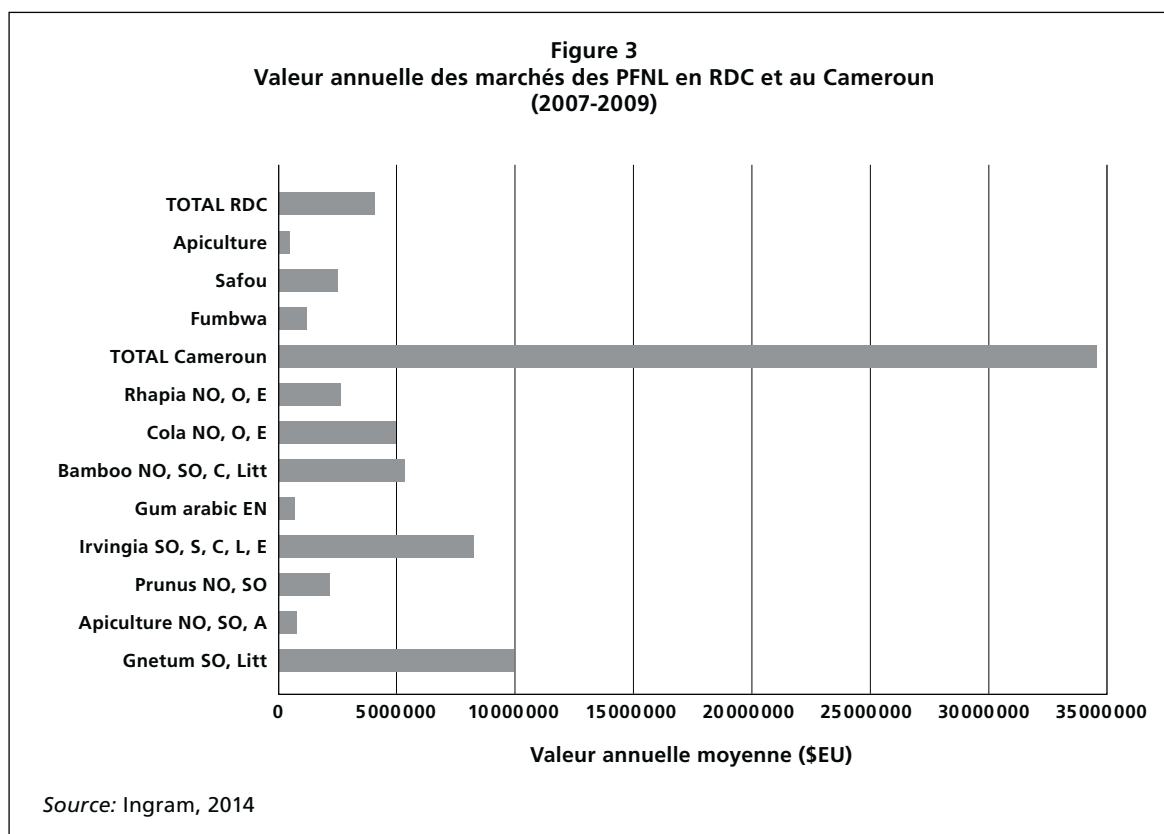
2. LES PFNL, DES REVENUS POUR LES MÉNAGES PAUVRES

Des évaluations, effectués en 2010 par le Réseau pour la recherche forestière des pays ACP (FORENET) sur les PFNL au Cameroun, au Congo, en Guinée équatoriale, en RCA et au Gabon, révèlent qu'au moins 500 plantes et 85 espèces animales sont actuellement exploitées dans le bassin du Congo. Au Cameroun par exemple, environ 500 plantes et 82 espèces animales sont collectées dont environ 67 pour cent sont principalement utilisés dans l'alimentation et la fabrication des produits cosmétiques. Les produits extraits d'environ 60 pour cent des espèces sont utilisés à des fins médicinales ou alimentaires par les ménages, ou encore transformés par les industries pharmaceutiques. En RCA, au moins 57 plantes et espèces animales ont été répertoriées pour les soins et la nourriture (N'Gasse, 2010). La même source révèle qu'environ 70 pour cent de la population compte sur les plantes pour rester en bonne santé. Au Congo, au moins 166 espèces végétales sont utilisées comme aliments et 176 comme médicaments pour le traitement de 289 maladies (Profizi *et al.*, 1993). En RDC, plus de 169 espèces de plantes sont destinées à l'alimentation et 166 au traitement de maladies (Toirambe, 2007). Au Gabon, 58 familles

¹⁵ L'indice de développement humain, créé par le Programme des Nations Unies pour le développement en 1990, est un indice statistique composite pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde, fondé sur trois critères: l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

botaniques ont été identifiées dont 29 à usage médicinal et 15 servant à la construction (Walter, 2001). Les différences observées entre les pays d'Afrique centrale semblent attribuables à l'absence de statistiques dans certaines régions plutôt qu'à des écarts réels dans l'utilisation des PFNL.





La consommation et l'exploitation des PFNL dépend des écorégions, des écosystèmes forestiers, mais aussi de l'ethnie, des coutumes locales, de la distance du marché et des activités alternatives génératrices de revenus (Njiforti, 1996; Nasi *et al.*, 2008). Des données récentes relatives aux PFNL en RDC et au Cameroun montrent qu'un pourcentage important des quantités cueillies ou collectées (en moyenne 67 pour cent) est commercialisé (voir figure 1), tandis que 17 à 53 pour cent de la viande de brousse est vendue (Njiforti, 1996; Ayeni *et al.*, 2001a; Abugiche, 2008; Nasi *et al.*, 2008).

Les PFNL représentent une importante source de revenus et constituent un filet de sécurité alimentaire pour les ménages, surtout pendant les périodes de soudure. Les populations les plus pauvres sont celles qui dépendent le plus des revenus tirés de la vente des PFNL. Ces derniers constituent en revanche une source de revenus additionnelle pour les populations dont le niveau de vie dépasse les 2 dollars EU par jour (Paumgarten, 2007; Vedeld *et al.*, 2007; Delacote, 2008; Delacote, 2009; Tieguhong *et al.*, 2009). Le niveau d'organisation de la filière et le mode de gouvernance varient en fonction des produits et des pays, ce qui a des conséquences sur les volumes exploités et la répartition des revenus entre les acteurs des différentes filières. Il apparaît par exemple que les intermédiaires supportent en général plus de risques dans la plupart des filières.

Le marché des PFNL se chiffre à plusieurs millions de dollars. La valeur annuelle des neuf principaux PFNL en RDC et au Cameroun en 2007/2008 s'est révélée supérieure à 38,5 millions de dollars EU (figure 3). Les revenus générés contribuent au relèvement du niveau de l'économie rurale et même urbaine (Awono *et al.*, 2009). Malheureusement les services nationaux en charge des statistiques ne disposent pas toujours de chiffres fiables sur la contribution de ce secteur à l'économie nationale. Les marchés des PFNL procurent des revenus plus élevés aux grossistes spécialisés qu'aux nombreux commerçants détaillants qui investissent généralement moins de

capital mais passent plus de temps sur les marchés. Comme le montre la figure 2, les neuf filières de PFNL étudiées en RDC et au Cameroun emploient directement plus de 32 500 personnes. Environ 350 000 autres individus sont également impliqués dans la filière, pour le transport, la manutention ou le stockage. Cela représente au moins dix fois le nombre des personnes employées dans le secteur du bois sur les marchés domestiques et d'export (de Wasseige *et al.*, 2009; Lescuyer *et al.*, 2009b). Le secteur commercial des PFNL est contrôlé à plus de 80 pour cent par les femmes, bien que les hommes dominent le secteur du commerce de gros qui impose parfois de longs déplacements dans des conditions pénibles et risquées sur des routes dégradées (Awono *et al.*, 2009).

3. LA CHAÎNE DE VALORISATION DE QUELQUES PFNL AU CAMEROUN ET EN RDC

Cette section présente les PFNL les plus commercialisés dans deux pays du bassin du Congo: le Cameroun et la RDC. Elle décrit sommairement la chaîne de commercialisation de ces produits, ses acteurs et ses spécificités économiques, sociales et écologiques.

3.1 *Gnetum spp.*

Communément appelé eru ou okok au Cameroun et fumbwa en RDC, le *Gnetum spp.* comprend deux espèces de plantes grimpantes que l'on retrouve à travers l'Afrique centrale et occidentale, aussi bien dans les forêts secondaires et primaires que dans les jachères. Ses feuilles sont utilisées comme médicament et comme légume. Elles sont par ailleurs connues pour leur richesse en protéines et présentent la particularité d'être disponibles tout au long de l'année. De ce fait, elles sont très importantes pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains.

En RDC, 200 tonnes sont récoltées par an dans les provinces de Mbandaka, de l'Équateur et de Bandundu, alors qu'au Cameroun, 4 180 tonnes sont récoltées entre les régions du Centre, du Sud-Ouest et du Littoral (Ingram *et al.*, 2010). Cette activité implique directement 1 885 personnes au Cameroun et 1744 en RDC. Un commerce de grande envergure, avec un marché annuel estimé à 13,8 millions de dollars EU au Cameroun et à 1,2 million de dollars EU en RDC. La filière rapporte 22 pour cent des revenus annuels des exploitants en RDC et 58 pour cent au Cameroun.

Peu consommé à Kisangani, dans la province orientale de la RDC, le fumbwa représente 6 pour cent de la consommation des légumes dans la province de l'Équateur. Les ménages de Kinshasa, la capitale du pays, consomment le légume environ une fois par semaine. Un plat de fumbwa coûte en moyenne 0,76 dollar EU en RDC, alors que celui d'okok ou eru coûte environ 1 dollar EU au Cameroun. Il s'agit donc d'une denrée de consommation courante à la portée de la majorité des foyers. Alors que les femmes dominent à presque 79 pour cent la chaîne d'exploitation du eru au Cameroun, les hommes, au contraire, l'emportent en RDC où ils représentent en moyenne 50 à 60 pour cent des grossistes et des détaillants. Cette forte implication des femmes au Cameroun s'explique en partie par le fait que les hommes ont longtemps favorisé l'exploitation du cacao, alors fleuron de l'économie rurale. Pendant ce temps, en dehors du plantain, les autres activités génératrices de revenus, y compris les PFNL, étaient presque concédées aux femmes. Cela a consolidé leur place dans la filière, même si les hommes s'imposent maintenant dans le secteur des ventes en gros (Manirakiza *et al.*, 2009).

Une pression croissante s'exerce sur l'exploitation du *Gnetum spp.* Cueilli en milieu naturel où il existe depuis des millénaires, il se fait plus rare alors que la demande ne cesse d'augmenter. Dans un souci de maximiser les quantités ramassées, 50 pour cent des cueilleurs déracinent la plante plutôt que de couper la liane pour permettre à la plante de se régénérer. La déforestation issue des pratiques agricoles et de l'exploitation du bois, participerait également à la baisse du stock naturel du eru, comme en témoignent 97 pour cent des récolteurs (Ingram *et al.*, 2012a). Ces faits concordent avec ce qui se passe dans d'autres régions au Cameroun (Foundoun et Manga, 2000; Awono *et al.*, 2002; Bell, 2004). Après plusieurs années d'essais en station (Shiembo *et al.*, 1996), la domestication a pris son envol dans ce pays, avec le lancement du programme national de la promotion de la culture du eru et les expériences pratiques du Centre for Nursery Development and Eru Propagation (CENDEP).

L'approvisionnement du marché reste cependant majoritairement issu de la cueillette en milieu naturel. Dans les deux pays, l'accès à la ressource reste libre. Dans le sud-ouest du Cameroun, 15 pour cent des producteurs cultive le *Gnetum spp.*, mais moins de 5 pour cent de la quantité vendue provient de leurs champs ou plantations. Il est également important de noter l'existence de pertes post-récolte (entre 4 et 26 pour cent de la production totale), selon les conditions de stockage, de transport où en raison des retards provoqués par les négociations avec les forces de maintien de l'ordre le long des routes. Au Cameroun, le transport est principalement effectué par des camions, sur des routes en très mauvais état ou des pirogues en mer. En RDC, des avions charters transportent le *Gnetum spp.*, surtout entre Mbandaka, Kisangani et Kinshasa. Ces risques et coûts élevés de transport créent un écart considérable entre le prix de vente à la production et le prix d'achat à la consommation, le producteur recevant moins de 10 pour cent du prix payé par le consommateur (Manirakiza *et al.*, 2009).

3.2 La mangue sauvage (*Irvingia spp.*)

Il existe deux espèces de mangue sauvage dans les deux pays: *Irvingia gabonensis* et *Irvingia wombulu*. Le fruit de la première espèce a une chair juteuse et parfumée qui produit un jus sucré, tandis que l'*Irvingia wombulu* a un fruit amer et plus petit. Les amandes de ces fruits sont consommées comme condiment et épaississant en cuisine et elles sont souvent conservées sèches ou transformées sous forme de «gâteau». De l'huile de cuisine peut également en être extraite, alors que son jus sert dans la cuisson d'aliments, dans la fabrication de vin et que sa pulpe est utilisée comme teinture noire. L'écorce et les graines sont réservées aux usages médicinaux. Le bois d'*Irvingia* est quant à lui très prisé pour les constructions et la combustion. En 2007, plus de 533 tonnes d'amandes en provenance des régions de l'Est, du Centre, du Sud et du Littoral ont été produites au Cameroun, pour une valeur estimée à plus de 7 millions de dollars EU. Parmi ces 533 tonnes, 3 tonnes ont été exportées vers le Nigéria, la Guinée équatoriale et le Gabon. Dans la région Sud-Ouest du Cameroun, le *wombulu* est très recherché en raison des possibilités d'exportation vers le Nigéria. Un système d'information sur les marchés a été mis en place en 2008. Il permet aux nouveaux collecteurs, en particulier ceux qui vivent dans des zones reculées, d'avoir accès aux dernières nouvelles concernant la filière. Toujours en 2007, la recette moyenne annuelle de la vente des amandes de mangue sauvage était de 193 dollars EU pour les producteurs agissant en groupe, et de 419 dollars EU pour les récolteurs individuels. Les profits réalisés par les particuliers ont été largement supérieurs. Bien que la production moyenne par personne en groupe soit plus grande, les groupements étudiés n'ont pas réussi, dans la plupart des cas, à assurer le lien avec les grossistes. Cela peut s'expliquer non seulement par le faible niveau entrepreneurial des groupes, mais aussi par l'enclavement des zones de production. Les ménages qui produisent les amandes de mangue sauvage consomment en moyenne 30 pour cent

de la production, le reste étant destiné à la vente et contribuant pour environ 25 pour cent à leur revenu. Ce revenu est utilisé à 26 pour cent pour l'achat des produits de première nécessité et dépensé à 18 pour cent en produits de santé pour les familles. La valeur d'un kilogramme d'amandes dans les zones de production varie entre 0,9 et 1,8 dollar EU et la même quantité vaut entre 2,5 et 4,6 dollars EU à la consommation. La valeur économique de 5 000 tonnes d'amandes en 2007 était de 7 855 537 dollars EU. Les producteurs reçoivent entre 30 et 50 pour cent du prix d'achat à la consommation, les prix augmentant à mesure que le produit est conditionné dans des ballots ou des sachets. Dans la région Sud-Ouest du Cameroun, environ 50 pour cent des commerçants et exportateurs sont des Nigériens installés de manière saisonnière. Les perspectives de gestion durable à long terme sont conditionnées par les questions de législation et de permis d'exploitation, dans un contexte de demande croissante des pays voisins (Awono *et al.*, 2009; Ewane *et al.*, 2009).

3.3 *Prunus africana*

Prunus africana, ou Pygeum, est un arbre des forêts de montagnes. Pendant les quinze dernières années, le Cameroun a été l'un des plus grands exportateurs d'écorces de cette essence, avec, en moyenne, 1 700 tonnes envoyées par an vers l'Europe et les États-Unis. L'industrie pharmaceutique internationale emploie ce produit pour le traitement de l'hyperplasie de la prostate et l'hypertrophie de la glande de la prostate. Plus de 45 usages traditionnels ont été enregistrés au Cameroun, dont des traitements anti-inflammatoires et analgésiques, pour soigner le mal de ventre, les affections urogénitales, les allergies, le paludisme et pour les soins vétérinaires. *Prunus africana* est également le bois de prédilection pour la fabrication des manches de hoes, pour la sculpture, et autrefois comme combustible (Stewart, 2003). L'industrie pharmaceutique est responsable de la hausse de sa valeur: elle passe de 0,35 dollar EU le kilogramme pour l'écorce brute à 350 dollars EU le kilogramme pour le médicament empaqueté. Ces 40 dernières années, la demande internationale a fait bondir les prix de plus de 600 pour cent, entraînant une forte augmentation du nombre de récolteurs et de vendeurs. Le classement du *Prunus africana* comme une espèce «vulnérable» a entraîné le durcissement de ses conditions d'exploitation au niveau international, notamment en 1975 à travers la convention de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) qui la classe en annexe II. Mais l'inventaire de 2007 (Foaham *et al.*, 2009) a révélé que la majorité des récoltes de *Prunus africana* se font dans les forêts naturelles de manière non durable, comme le montre l'écorçage tout autour des arbres déjà opérée au moins une fois sur 52 pour cent des arbres répertoriées, dont 60 pour cent de façon non durable (Ingram *et al.*, 2012a).

3.4 Le miel

Au Cameroun, les zones de production de miel, notamment les forêts montagneuses et la savane de l'Adamaoua, comptent plus de 250 000 récolteurs, en majorité des hommes (80 pour cent). Les trois quarts sont organisés en 70 micro-entreprises. L'élevage des abeilles contribue jusqu'à 50 pour cent aux revenus des ménages d'apiculteurs, suivi par les autres produits agricoles. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, au moins 45 coopératives organisées produisant du miel filtré ont été identifiées. Chaque membre possède au moins 20 ruches. Le prix moyen d'un litre de miel s'élève à 1 400 francs CFA (3 dollars EU). Ces groupements fabriquent par ailleurs une gamme variée de produits dérivés tels que le vin de miel, des savons, des produits de beauté, des bougies et des produits pharmaceutiques. La valeur totale des produits apicoles est estimée à plus de 800 000 dollars EU. La pratique apicole de l'Adamaoua tend à être une activité familiale ou personnelle avec une moyenne de 100 ruches traditionnelles par personne,

fabriquées à base d'herbes et de rotin. La production régionale, élevée, est estimée à 2 millions de litres par an, parfois de qualité inférieure. Sont également produites plus de 300 tonnes de cire par an, exportées vers les pays voisins et de plus en plus vers le marché européen en pleine expansion (Ingram, 2014).

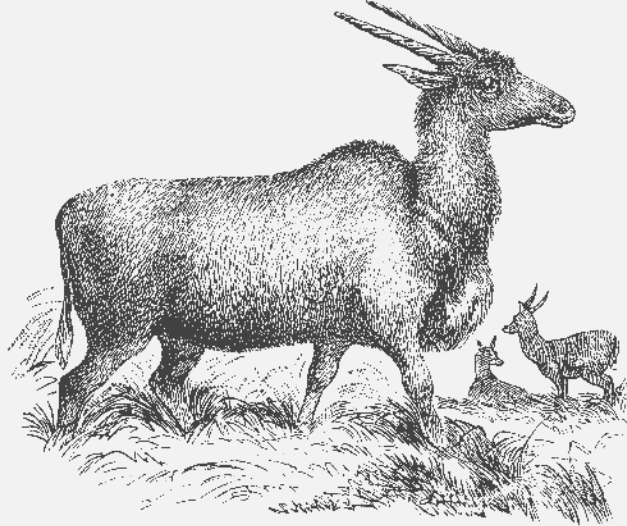
Le bois de chauffage est utilisé pour la production de cire, mais d'autres espèces, importantes pour les abeilles, sont aussi prisées pour leur bois de chauffage. La production de miel à grande échelle, avec des ruches modernes ou même avec des ruches traditionnelles, a augmenté la demande en matériaux locaux. Mais les PFNL tels que le rotin ou le bambou sont peu disponibles dans la savane de l'Adamaoua. Dans le nord-ouest du Cameroun, les apiculteurs font face à une baisse de la production et à une augmentation de la mort des colonies d'abeilles, probablement en raison du taux de déforestation très élevé (0,37 hectares par an) et de la dégradation des forêts (Solefack, 2009). Un projet de certification biologique lancé dans la forêt de Oku dans la région du Nord-Ouest par une organisation intermédiaire dans la filière a permis d'augmenter les revenus des apiculteurs de 50 pour cent, le litre de miel blanc de qualité supérieure se vendant jusqu'à 5 dollars EU dans les grandes villes. Les producteurs et les commerçants s'organisent en groupes et forment un syndicat pour l'exportation. Des standards de qualité et d'exportation ont également été développés par le ministère de tutelle. Le marché de détail du miel, de la cire, de la propolis et des produits dérivés de l'apiculture représente environ 5 millions de dollars EU par an (Ingram, 2014).

Contrairement au Cameroun, les zones de production de miel du Bas-fleuve (province du Bas-Congo) et du plateau Batéké (province Bandundu) en RDC travaillent à petite échelle, avec environ 60 producteurs, principalement des particuliers, disposant en moyenne de 7 ruches par personne. La récolte provient à 22 pour cent de colonies sauvages et le reste des ruches produisent en moyenne 8 à 10 litres par unité. La production totale est d'environ 500 litres annuels, vendus à 83 pour cent dans les villes locales à 2,6 dollars EU le litre en moyenne. Le prix est surtout fonction du lieu et de l'acteur. Les consommateurs utilisent le miel comme médicament (65 pour cent) et comme aliment (35 pour cent). Dans ces régions, la transformation et l'utilisation des produits dérivés sont quasi inexistantes. En 2007, les revenus générés par les grossistes étaient estimés à 237 000 dollars EU et ceux générés par les détaillants à presque 67 000 dollars EU dans la commercialisation du miel à Kinshasa. Le revenu annuel moyen des producteurs particuliers était estimé à 3 500 dollars EU (Ingram, 2014; Awono *et al.*, 2008).

4. CONCLUSION: ENTRE SUBSISTANCE ET CRÉATION DE REVENUS, LES DANGERS DE LA SUREXPLOITATION

Les PFNL assument des fonctions multiples pour les habitants des régions forestières du bassin du Congo, entre subsistance et création de revenus. Les études concernent essentiellement les PFNL qui fournissent un aliment, des médicaments, des matériaux et de l'énergie. Sans faire partie des produits de consommation courante, certains PFNL jouent un rôle non négligeable dans la diversification des sources d'alimentation, à l'instar du *Gnetum spp.*, et dans le développement d'alternatives saisonnières aux activités agricoles pour les produits comme le safou et le miel. Pour de nombreuses communautés, ces produits ont également une forte valeur culturelle. La noix de kola, par exemple, est supposée resserrer les liens entre les familles lors des mariages au Cameroun. Autrefois, les échanges au niveau local par le commerce ou le troc ne perturbaient pas les écosystèmes des forêts, les volumes récoltés n'excédant pas leur capacité de régénération naturelle. La gestion pouvait donc être contrôlée et rester durable. Les PFNL prenant de la

valeur et les volumes d'échanges augmentant, les conséquences de leur exploitation ne sont plus les mêmes. Les filières du *Gnetum spp.*, du *Prunus* et du miel montrent comment les acteurs de la filière peuvent gagner d'importantes sommes, ce qui permet une diversification des revenus des ménages et l'acquisition de biens et de services fondamentaux. À noter toutefois un manque persistant de communication entre ces acteurs, souvent en raison d'accords peu satisfaisants concernant l'accessibilité à la ressource et l'application de techniques de récoltes durables (en particulier lorsque la réglementation coutumière est inefficace). Ces lacunes conduisent à une surexploitation qui traduit la volonté de certains acteurs de faire un maximum de profit à court terme.



Les PFNL sont importants dans la vie des populations d'Afrique centrale. Ils participent à la création de revenus pour les ménages pauvres et procurent de nombreux emplois aux hommes et aux femmes aussi bien dans les zones rurales que dans les villes. Déjà commercialisés Outre-Mer, en Europe et en Amérique du Nord probablement avant les indépendances et surtout après l'accession des États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) à l'indépendance, la promotion des PFNL en Occident semble augmenter proportionnellement à l'importance et la croissance de la diaspora.